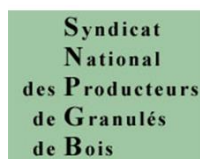


Propellet, en partenariat avec :



Bilan 2022 exceptionnel... perspectives 2023 rassurantes !

Propellet revient sur les derniers mois et présente les résultats d'une étude menée auprès des consommateurs

L'année 2022 a été atypique pour la filière française du granulé de bois. Propellet, l'association nationale du chauffage au granulé de bois revient sur le bilan de l'année écoulée. En pleine expansion, cette filière permet aujourd'hui d'équiper plus de 1.7 millions de foyers français. Les niveaux de consommation ont ainsi doublé en 5 ans, pour atteindre 2.5 millions de tonnes en 2022. La production nationale s'élève aujourd'hui à 2.05 millions de tonnes, soit 250 000 tonnes de plus qu'en 2021, faisant de 2022 une année exceptionnelle.

C'est dans un contexte inhabituel que l'on reconnaît la solidité de la filière et l'attachement des consommateurs au granulé de bois. La dernière enquête de satisfaction Viavoice, commandée par Propellet en janvier 2023 montre que 78 % des utilisateurs de granulé sont satisfaits ou très satisfaits, malgré les tensions qui ont agité la filière en 2022. Cela souligne la confiance des consommateurs dans une énergie dynamique, locale et durable. Propellet tient donc à rassurer les consommateurs et à rappeler que le chauffage au granulé a un bel avenir devant lui.

Crise énergétique, hausse des prix et tensions d'approvisionnement : un bilan 2022 sans précédent

Les perturbations géopolitiques qui ont secoué l'Europe au commencement de l'année 2022 créant une crise énergétique sans précédent ont entraîné une envolée des prix de l'énergie. Le gaz comme l'électricité ont subi une hausse vertigineuse des tarifs, certes en partie amortie par le bouclier tarifaire décrété par le gouvernement français.

La hausse générale post COVID sur les prix (énergie, transport, emballage, ...) et celle de la matière première du granulé ont contribué à un accroissement significatif du prix de ce dernier, s'ajoutant à l'inquiétude des consommateurs. Cela s'est traduit concrètement par le fait que 50 % des foyers français se sont approvisionnés, ou ont essayé de le faire plus tôt qu'à l'accoutumé. Ce changement



Propellet

COMMUNIQUÉ – FEVRIER 2023

de comportement a amené un fort déséquilibre sur le marché, sans pour autant déclencher de pénurie comme certains ont pu le clamer. Aucune énergie n'a les moyens d'approvisionnement en avance la totalité des besoins à la moitié de ses consommateurs, qu'elle soit stockable comme le granulé ou non.

Pour faire face à cette situation, la filière a augmenté l'import de 40 %, tout en diminuant l'export de 30 %. La filière a su réagir et s'adapter pour garantir du granulé à tous les utilisateurs. Cela s'est accompagné d'une extension des capacités de production, en s'appuyant sur les 70 usines de production réparties sur l'ensemble du territoire. 3 nouvelles usines ont ainsi été ouvertes en 2022, pour une capacité de production supplémentaire de 270 000 tonnes de granulé de bois.

Les producteurs de granulé ont des profils variés contribuant ainsi largement à l'agilité et à la réactivité de la filière. Les scieurs comptent évidemment pour plus de la moitié des capacités de production, les indépendants et coopératives agricoles fournissant le complément.

Un fort attachement des consommateurs au bois énergie

Une enquête de satisfaction avec Viavoice, effectuée en janvier 2023, a précisé le profil des utilisateurs du granulé de bois. 77 % sont des actifs et 64 % d'entre eux résident dans des communes de moins de 20 000 habitants. Les 2/3 d'entre eux se trouvent par ailleurs en zone rurale. 75 % des répondants à l'enquête utilisent le chauffage au granulé comme chauffage principal et possèdent un poêle ou une chaudière pour respectivement 86 % et 9 % d'entre eux.

En 2022, 59 % des foyers ont eu une consommation inférieure aux années précédentes et l'expliquent en majorité par les températures relativement douces.

Concernant le prix, 50 % des ménages interrogés ont acheté le sac à moins de 9 € et seulement 18 % à plus de 10.5 €, ce qui est loin de faire une généralité des 13 à 15 € le sac vu chez certains distributeurs et largement relayé sur le marché.

Malgré cette situation en 2022, 78 % des utilisateurs plébiscitent le granulé de bois et 75 % d'entre eux le recommandent comme mode de chauffage. Les raisons en sont multiples : c'est un système de chauffage efficace, pratique et facile à utiliser et surtout toujours plus intéressant économiquement que les autres énergies. Malgré les hausses de prix constatées en 2022, l'envolée des prix du gaz et de l'électricité place le granulé de bois comme le moins chère sur le marché.

Les perspectives à l'horizon 2023-2028

La production nationale continue de se développer sur un modèle d'autosuffisance. Les capacités de production se renforcent, avec 1 million de tonnes supplémentaires entre 2021 et 2024 et un doublement de la production entre 2021 et 2028. Le potentiel de développement du marché des appareils au granulé est encore immense : 11 millions de foyers sont encore chauffés à l'électricité et plus de 3 millions de chaudières au fioul restent à remplacer.

Une baisse des tensions est d'ores et déjà observable à tous les niveaux de la filière, avec un retour à une situation normale amorcé pour les prix et la disponibilité du granulé ainsi que pour les délais de livraison des appareils à granulé. Les aides gouvernementales sont d'ailleurs toujours en place, auxquelles s'est récemment ajouté le Chèque Bois énergie. Les pouvoirs publics ont redoublé leur soutien à la filière et encouragent largement la conversion au granulé.



Propellet

COMMUNIQUÉ – FEVRIER 2023

L'année 2022 a évidemment été atypique et exceptionnelle, hors-normes. Mais le granulé de bois reste une ressource locale et concrète, économique et écologique qui assure l'indépendance énergétique de la France et participe à l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

En l'espace d'une quinzaine d'années seulement, elle a permis à plus de 1.7 millions de foyers de prendre part à la transition énergétique.

Les chiffres clés :

- La consommation de granulé est en hausse de 5 % en 2022
- La production de granulé est en hausse de 15 % en 2022
- 7,5 millions de ménages se chauffent au bois, c'est la 1^{ère} énergie renouvelable de France.
- Le granulé est toujours plébiscité par ses utilisateurs avec 78% de taux de satisfaction.
- 75 % des utilisateurs recommandent le chauffage au granulé.

CONTACTS PRESSE

Alexandre Rodet : alexandre.rodet@lecrieurpublic.fr - 06 38 89 05 15

Morgane Lieutet : morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr – 06 71 10 86 52